



## ORDRE DU JOUR

**Séance du conseil municipal  
du jeudi 28 mai 2020  
à 18 heures 30**

**Salle du conseil communautaire\*  
Hôtel d'Agglomération  
11 avenue Emile Zola  
74100 ANNEMASSE**

### ***Installation du nouveau conseil municipal***

Les membres élus du conseil municipal ont été convoqués par courriel du 22 mai 2020 afin d'examiner l'ordre du jour suivant :

- **ELECTION DU MAIRE - Scrutin secret et à la majorité absolue**
- **DETERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS**
- **ELECTION DES ADJOINTS - Scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel**

*Immédiatement après l'élection du maire et des adjoints, le maire donnera lecture de la charte de l'élu local prévue à l'article L. 1111-1-1.*

- **DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE au titre de l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales**
- **COLLABORATEURS DE CABINET – CREATION DE POSTES**

*\* Compte tenu des circonstances, la séance se déroulera dans la **salle du conseil communautaire à l'Hôtel d'Agglomération – 11 avenue Emile Zola – 74100 Annemasse** car elle permet de respecter les consignes sanitaires. Il n'y aura pas de public à l'exception de la presse. La séance sera retransmise en direct au public de manière électronique.*